

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Novembre 2020 à Châlons en Champagne.

En raison de la pandémie de COVID 19, l'Assemblée Générale Ordinaire à lieu en visioconférence.



La présidente Florence FATOUX-DOQUET ouvre la séance à 18h30 et remercie les différentes personnalités pour leur présence :

- Mme PAINDAVOINE Floriana – Adjointe au maire de Chalons en Champagne chargée des sports
- Mr CHEVALIER Jean Marc – Co-Président du comité départemental de Gym
- Mr FROMENTIN Bruno – Co Président du comité départemental de Gym



Et présente les excuses des personnalités n'ayant pu être présentes.

### 1. Procédure de vote de l'Assemblée Générale

Compte tenu de l'organisation de cette Assemblée Générale dans les conditions particulières imposées par la crise sanitaire et du fait que celle-ci se déroule en visioconférence, Jean Marc CHEVALIER explique les procédures mises en place.

Pour les différents votes, un sondage s'affichera sur l'écran de chacun, chaque participant dispose d'une seule voix. Les résultats des votes seront affichés à la fin du temps imparti, maximum 1 minute, pour réaliser ledit vote.



### 2. Rapport moral de la présidente

La présidente présente son rapport moral pour la saison écoulée 2019-2020 marqué par la crise sanitaire. Le club a fait preuve d'une grande réactivité afin de proposer une alternative à la pratique en salle, puis dès que cela a été possible, d'adapter la reprise en toute sécurité dans le respect des protocoles sanitaires. Même si la saison sportive a été très courte, les gymnastes ont bien représenté la Renaissance jusqu'au niveau interdépartemental.

Aucune remarque n'est faite par l'assemblée. Le rapport moral est joint en annexe 1.



### 3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 Novembre 2018

Consultable au préalable sur le site internet du club, il n'est pas justifié d'en faire lecture à l'assemblée.

Aucune remarque n'est faite par l'assemblée.



### 4. Présentation du rapport financier 2019-2020

L'année comptable va du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020.

Total du bilan : 201 654 €

Chiffre d'affaires : 90 904€

Résultat net comptable : 31 444€

Le résultat de cet exercice est excédentaire, en légère hausse par rapport au précédent. Le résultat d'exploitation, c'est à dire le résultat de l'activité, est de 17 892€. Il était de 15 107€ en 2018/2019.

S'y ajoute un résultat financier de 532€, équivalent à celui de l'année précédente (385€ en 2018/2019).

Et nous avons cette année un résultat exceptionnel de 13 020€. Celui-ci, correspond à deux quotes-parts de subventions reçues lors de l'achat du praticable aérobic, en 2017. Le résultat d'exploitation s'élève donc à 31 444€.

L'année se termine avec un résultat positif mais la situation n'est pas si rose. Le montant des cotisations est en baisse à 74 829 € (83 111€ en 2018/2019). Ce montant tient compte de la remise sur cotisation effectuée suite à la pandémie et à la baisse d'activité sur quelques mois.

Le club n'a pas eu toutes les recettes escomptées car une compétition et le gala Gymfolies ont été annulés du fait de la pandémie.

Le montant du produit de notre activité est de 90 903€, en baisse de 29 575€.

Le montant des charges d'exploitation est de 165 147€, en baisse de 17 400€. Du fait de l'annulation des compétitions à l'extérieur, il y a une baisse des charges, frais de déplacement et d'hébergement des entraîneurs et juges, baisse des frais d'engagement qui sont importants.

Lecture par la trésorière, du rapport de Mr Boris SAUVAGE, expert-comptable du club, pour une explication dans les grandes lignes des chiffres et conclut que la situation financière du club est saine et pérenne.

## 5. Présentation du budget prévisionnel 2020-2021

Le budget prévisionnel, équilibré en charges et en dépenses, s'élève pour la saison 2020-2021 à 275 000€ (Voir annexe).

## 6. Présentation des cotisations 2021-2022

La présidente présente les tableaux de cotisations pour la saison 2021-2022. Le montant des cotisations n'évoluera pas. Ces propositions ont été approuvées au comité directeur du 3 Novembre 2020.

## 7. Renouvellement et élections des membres du Comité Directeur

5 nouveaux membres font leur entrée : Mme Elodie CALIMET, Mr Alexis DA SILVA, Mme Aurélie GRANSON-LEGROUX, Mr Gautier HOURCADE et Mme Juliette SICHERE.

Renouvellement de 6 membres : Mr Yohann BAUDET, Mr Yann BROUSSE, Mr Gérard CAPY, Mme Christina DIOLLOT, Mr Jean-Marie DUTERME et Mme Isabelle SCHOTT.

## 8. Bilan technique 2019-2020 et présentation de la saison 2020-2021

La saison 2019-2020 a été particulières. Les objectifs étaient ambitieux mais certainement réalisables. En GAM/GAF, au niveau départemental, 20 titres, 10 secondes places et 4 places de 3<sup>ème</sup>. Au niveau interdépartemental, 8 titres, 3 secondes places et 3 places 3<sup>ème</sup>.

Des séances en extérieur ont été mises en place jusqu'à ce que la salle soit de nouveau accessible (en juin).

Pour les loisirs, la fin de saison a eu lieu le 11 mars...

Pour compenser ces conditions d'entraînements, la reprise de la saison suivante à eu lieu exceptionnellement mi-août pour tous les gyms.

Nathalie LEBLANC a obtenu son Certificat de Qualification Professionnelle Animateur des Activités Gymnique mention Activité Gymnique d'Expression.

Romain PARGNY a obtenu son Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention activités Gymnique et acrobatique.

Arrivée d'un nouvel entraîneur au sein du club : Naomi SIGNOR.

Création d'une nouvelle discipline : Team GYM qui sera encadrée par Romain PARGNY et Nathalie LEBLANC.

Les objectifs pour la saison 2020/2021 sont de participer aux compétitions FFGym, si les conditions sanitaires permettent l'organisation de tels événements.

## 9. Vote des résolutions

Mr Jean Marc CHEVALIER a fait procéder aux votes des résolutions à la suite de chaque intervention dont voici le détail :

1<sup>ère</sup> résolution : Procédure de vote de l'AG 2019/2020.

L'assemblée générale ordinaire approuve la procédure de vote prévu pour l'AG 2019/2020.

Résultat des votes : Pour : 97 %  
Contre : 0 %  
Abstention : 3%

2<sup>ème</sup> résolution : Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 22/11/2019.

L'assemblée générale ordinaire, après en avoir pris connaissance, approuve le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 Novembre 2019.

Résultat des votes : Pour : 97 %  
Contre : 0 %  
Abstention : 3%

3<sup>ème</sup> résolution : Approbation du rapport financier 2019/2020

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport de la mission de révision et de présentation des comptes par l'expert-comptable, approuve les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2020, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne aux administrateurs « quitus » de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice et décharge au vérificateur aux comptes.

Résultat des votes : Pour : 94 %



Contre : 0 %  
Abstention : 6%

4<sup>ème</sup> résolution : Affectation du résultat.

L'assemblée Générale ordinaire décide d'affecter 31 444€ du résultat de l'exercice 2019/2020 en report à nouveau.

Résultat des votes : Pour : 97 %  
Contre : 0 %  
Abstention : 3%



5<sup>ème</sup> résolution : Approbation du budget prévisionnel 2020/2021

L'assemblée générale ordinaire, après en avoir pris connaissance, approuve le budget prévisionnel 2020/2021 présenté.

Résultat des votes : Pour : 97 %  
Contre : 0 %  
Abstention : 3%



6<sup>ème</sup> résolution : Pouvoir pour ajustements du budget 2020/2021.

L'assemblée générale ordinaire donne pouvoir au Comité directeur de procéder aux ajustements qui s'avèreraient nécessaires à la mise en cohérence du budget par rapport aux attributions de subventions à venir au cours de l'exercice.

Résultat des votes : Pour : 97 %  
Contre : 0 %  
Abstention : 3%



7<sup>ème</sup> résolution : Approbation des cotisations 2021/2022

L'assemblée générale ordinaire, après en avoir pris connaissance, adopte le montant des cotisations 2021/2022, approuvé par le comité directeur du 3 Novembre 2020.

Résultat des votes : Pour : 94 %  
Contre : 3 %  
Abstention : 3%

8<sup>ème</sup> résolution : Renouvellement et élection du comité directeur

L'assemblée Générale approuve la liste des candidats à l'élection au Comité Directeur et valide leur élection pour un mandat s'achevant sur l'exercice 2025/2026.

Résultat des votes : Pour : 94 %  
Contre : 3 %  
Abstention : 3%



9<sup>ème</sup> résolution : L'assemblée générale ordinaire donne tous les pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Résultat des votes : Pour : 91 %  
Contre : 0 %  
Abstention : 9%



**Toutes ces résolutions sont approuvées par les membres présents.**

10. Allocutions



La Renaissance  
Chalons en Champagne

# LA RENAISSANCE

Allocution de Mme PAINDAVOINE, qui félicite le club pour l'organisation de l'assemblée générale en visioconférence. Elle félicite les membres du comité, les bénévoles et les juges et entraîneurs pour leur implication dans le club. Elle annonce qu'il y aura sûrement une baisse de la subvention de fonctionnement car le nombre de déplacement pour les compétitions est en baisse compte tenu de la situation sanitaire.



Allocution de Mr FROMENTIN, qui félicite le club pour l'organisation de l'assemblée générale en visioconférence et pour tous les efforts fait par le club pour la formation aussi bien au niveau des cadres que des juges.

Il félicite le club pour la mise en place de la section TeamGym et espère que celle-ci va se développer. Il conclut en espérant que le club ne perde pas trop de licenciés suite au 2<sup>ème</sup> confinement qui est arrivé juste après la rentrée.

L'assemblée générale ordinaire est close à 19h32.



La présidente

F. FATOUX-DOQUET

Le Secrétaire

A. ANTOINE



Siège social et secrétariat : Palais des Sports Pierre de Coubertin - 47, bd J. Grandhille - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Société de Gymnastique fondée le 27 Septembre 1875

Association déclarée le 12.01.1904 à la Préfecture de la Marne sous le n°121 (J.O du 24.04.1904)

Agrément Jeunesse et Sports N° 3875 - A.P.S n° 05198ET0017

Adresse postale : LA RENAISSANCE - BP 139 - 51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX  
Tél : 03.26.65.04.52 - Email : renaissance.fgym@free.fr - Internet : <http://www.larenaissancegymnastique.fr>

